Image not found or type unknown

# Divorce ceder les parts du conjoint

Par **zmzm**, le **15/10/2008** à **13:36**

Bonjour,

Nous allons entamer une procédure de divorce par consentement mutuel. L'amour s'est éteint,
l'entente ne se fait plus mais reste cordiale et nous souhaitons nous séparer en gardant des relations saines
pour le bien de nos enfants( 2 garçons), L'appartement acheter à 65000 € il ya 7 ans
il est estimé maintenat a 150 000€ il reste 49 000€ à rembourser,

- Ma femme renonce sa ma part est possible?
- Je veux reprendre le crédit seul.
- Quelle sont les solutions possibles pour ne pas vendre l'appartement le garder pour le bien des enfants dans le futur.

Merci d'avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés